

Association Grand-Lieu/Nokoué

10, rue de Verdun

44 310 Saint-Lumine-de-Coutais

<http://grandlieu-nokoue.org>



Mi na blo dokpo  
Nous ferons ensemble

# **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association Grand-Lieu/Nokoué du mardi 22 janvier 2019**

# Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association Grand-Lieu –Nokoué du mardi 22 janvier 2019

Les membres du conseil d'administration présents à cette assemblée générale sont : M. Pierre-Marie BINET, président ; M. André LINARD, vice- président ; M. Bernard VINCENT, trésorier ; Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire ; Mme Nadège DAVY, secrétaire adjointe ; M. Bernard GUILLET.

Monsieur Arnaud De la COTTE est excusé.

- **18h30, les membres de l'association étant réunis, le président ouvre l'assemblée générale ordinaire de l'association Grand-Lieu/Nokoué. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale pourra délibérer valablement, les résultats des votes seront valides et les décisions prises seront adoptées.**

## ***1 – Rapport d'activité et rapport moral du président pour l'année 2018.***

Depuis sa dernière Assemblée Générale (le 23 février 2018), comme les années précédentes, notre association a fait de son mieux, je pense, pour tenir, au moins en partie, les objectifs qu'elle s'est donnée dans ses statuts à savoir : "mettre en œuvre des actions d'échanges et de coopération dans les domaines de la culture et de l'éducation entre les communes, les associations et les habitants du bassin du lac de Grand-Lieu et du lac Nokoué au Bénin".

Plus précisément, étant convaincue que l'éducation est la clé du développement et la base de la démocratie, l'association Grand-Lieu/Nokoué a continué à s'engager en faveur de l'éducation à Sô-AVA.

Comment concevoir la progression des conditions de vie des habitants d'un pays sans citoyens formés aux techniques et technologies nécessaires à l'amélioration de l'hygiène, de la santé, de la production de denrées alimentaires, de la transmission des savoirs, de l'organisation sociale, de l'urbanisme, etc .. ?

Comment imaginer l'organisation une société équilibrée, paisible et plus ou moins égalitaire sans l'apport des sciences humaines et des sciences sociales ?

Comment envisager le fonctionnement démocratique d'une société sans citoyens éduqués et clairvoyants aptes à choisir, dans des conditions données, une organisation sociale bénéfique au plus grand nombre. ?

La pratique de l'informatique pourtant aujourd'hui indispensable à une éducation de qualité était inexistante pour les élèves dans les collèges publics béninois. Aussi, avec son partenaire Gsade-ONG, l'association Grand-Lieu/Nokoué a choisi de s'engager pour l'éducation par le biais de la formation des collégiens de Sô-AVA à l'utilisation de l'informatique et à la navigation sur internet. Au cours de l'année écoulée, l'action de notre association a donc consisté, comme les années passées, à mettre des moyens informatiques à la disposition des élèves des 5 collèges de Sô-AVA.

Lors de notre assemblée générale du 23 février 2018, nous nous étions donnés un certain nombre d'objectifs pour l'année 2018.

Afin d'augmenter son potentiel de formation, à la demande de notre partenaire béninois lors de notre du Conseil d'Administration du 18 novembre 2017, nous avons décidé de porter le nombre d'ordinateurs sur la cyberpirogue solaire de 12 à 20.

Toujours à la demande de notre partenaire lors du même CA, nous avons convenu de renouveler une partie des ordinateurs du cybercentre, ceux devenus obsolètes, soit une quinzaine.

Dans l'intention de réduire les coûts de fonctionnement de la cyberpirogue et pour que cette dernière puisse être un exemple d'utilisation d'une énergie renouvelable près des populations locales, nous gardons en perspective son éventuelle motorisation électrique alimentée par de l'énergie d'origine solaire. Dans ce but, nous avons décidé de faire des recherches de prix de matériel.

Lors de notre dernière AG, nous avons également décidé d'impliquer davantage le territoire de Grand-Lieu dans la relation Grand-Lieu/Nokoué pour cela, nous devons rencontrer les municipalités de Grand-Lieu afin de faire connaître cette relation et éventuellement pour obtenir des soutiens financiers. Nous avons aussi envisagé de repasser dans les collèges de Grand-Lieu afin, par des interventions, de sensibiliser leurs élèves à la relation Grand-Lieu/Nokoué, à la solidarité internationale et à l'engagement citoyen. Ces rencontres avaient également pour but de nous permettre d'obtenir l'organisation d'actions de solidarité comme par exemple des mises en place de parrainages d'élèves des collèges de Nokoué par des élèves de Grand-Lieu afin de financer le fonctionnement de la cyberpirogue.

Enfin, pour nous sentir soutenus dans nos actions, pour donner du crédit à nos démarches, pour infuser et ancrer l'idée de Nokoué sur le territoire de Grand-Lieu, comme chaque année, nous avons le projet d'augmenter le nombre de nos adhérents.

A l'occasion de cette assemblée générale, il convient de faire le bilan des objectifs que nous nous étions donnés lors de notre AG de l'année dernière.

Début octobre 2018, 8 nouveaux ordinateurs ont été acquis à Cotonou pour porter le nombre d'ordinateurs de la cyberpirogue de 12 à 20. Le financement est venu de subventions des communes de Saint Philbert de Grand-Lieu et surtout de Saint Lumine de Coutais mais aussi et principalement d'une subvention conséquente du Conseil Départemental. L'acquisition de ces 8 ordinateurs supplémentaires augmente

considérablement le potentiel de formation de la cyberpirogue.

En ce qui concerne la recherche de prix pour l'éventuelle installation d'une propulsion électrique d'origine solaire sur la cyberpirogue, après quelques mois de recherche, nous avons obtenu mi-octobre un devis de l'entreprise Techboat. Cette entreprise basée dans les Landes propose l'ensemble du matériel nécessaire à la propulsion de la cyberpirogue pour la somme de 22 000 €. J'ai personnellement discuté avec la personne qui a établi ce devis. Au regard de ses interrogations et de la prise en compte de notre besoin qui n'est pas habituel, il m'a semblé que l'entreprise est sérieuse et que la personne a fait son travail consciencieusement.

Au début de ce mois, le 4 janvier, nous avons expédié à Sô-AVA 18 ordinateurs de bureau complets destinés à renouveler une partie des ordinateurs du cybercentre. Ces ordinateurs ont été récupérés à l'INSEE. Nous les avons mis en caisse début janvier et les avons confiés au conteneur d'ARCADE pour un coût de 200 € le m<sup>3</sup>. Ce conteneur a quitté Saint Nazaire hier, 21 janvier à destination de Cotonou où il doit arriver à la mi-février.

*A propos de cet envoi d'ordinateurs je voudrais ouvrir une parenthèse. Il n'est pas très bien considéré dans les milieux de la solidarité internationale d'envoyer du matériel dans les pays en développement, ce que l'on appelle la "coopération conteneur". C'est ce que nous avons fait en 2015 et ce que nous venons de faire. Certes, il est important de faire fonctionner l'économie locale, en l'occurrence, l'économie béninoise. Certes, il n'est pas question de faire de ces pays des dépotoirs des pays développés; j'ai vu des fauteuils usagés et bien d'autres objets du même genre dans un conteneur en partance pour Cotonou. Mais en ce qui nous concerne, on ne peut pas dire qu'envoyer des ordinateurs d'occasion soit de la "coopération conteneur". En 2015, nous n'aurions jamais eu l'argent nécessaire pour équiper le cybercentre de 30 ordinateurs qui auraient été achetés sur place pas plus que cette année nous n'avons de l'argent à envoyer à notre partenaire pour qu'il puisse renouveler une partie du parc d'ordinateurs du cybercentre en se les procurant à Cotonou et ainsi faire fonctionner l'économie béninoise. La presque totalité de notre budget est utilisée au Bénin (96 %). Envoyer des ordinateurs d'occasion ou pas ne change rien à l'économie béninoise car de toute façon, nous n'avons pas d'argent à envoyer là-bas pour les y acheter et pourtant, à Sô-AVA, 30 ordinateurs sont à la disposition de ceux qui veulent s'initier à l'informatique ou à la navigation sur internet ou à celle de ceux qui en ont simplement besoin. Des formations au numérique sont données dans le cybercentre, plusieurs centaines de personnes y ont acquis des compétences en informatique sur des ordinateurs réformés envoyés de France. Si on parle d'économie et donc de développement, qu'est-ce qui est le plus important ? Mettre un tout petit peu d'argent en circulation dans l'économie locale pour se doter de quelques ordinateurs achetés localement et former quelques jeunes ou en former beaucoup plus avec plus d'ordinateurs, quitte à ce qu'une partie de ces ordinateurs ne soit pas achetée sur place ? Je ferme la parenthèse.*

En ce qui concerne notre intention d'ancrer davantage la relation avec Nokoué dans le territoire de Grand-Lieu, nous avons visité les mairies de Bouaye et de Saint Mars De Coutais. Après beaucoup de complications, nous avons rencontré madame Bléverec adjointe au conseil municipal de Bouaye, la rencontre a été sympathique

mais n'a pas eu de suite, sinon le conseil de rencontrer un autre adjoint, monsieur Hervochon qui est également conseiller départemental et qui s'occupe de la Maison du Lac.

Le 16 juin, nous avons obtenu un rendez-vous avec le maire de Saint Mars de Coutais, ce rendez-vous a débouché sur une intervention devant le conseil municipal le 17 janvier dernier.

*Notre bilan dans ce domaine est assez maigre.*

Pour les collèges, ce n'est pas glorieux non plus. Malgré plusieurs tentatives et échanges de mails, nous n'avons pas pu obtenir de rendez-vous au collège Bellestre de Bouaye. Après être intervenus au collège Saint Hermeland, lors d'un repas solidaire et d'une journée dédiée à la solidarité, nous avons bénéficié d'une aide financière. Malgré quelques tentatives, nous n'avons pas pu maintenir le lien avec ce collège de Bouaye qui, pour cette année a orienté ses actions de solidarité vers la lutte contre la mucoviscidose.

Avec le collège Lamoricière, en fin d'année des contacts ont été pris avec les professeurs d'Histoire Géographie pour leur proposer un parcours pédagogique d'Enseignement Moral et Civique (EMC). Ce parcours va leur être remis dans les prochains jours, nous espérons qu'il sera utilisé près des élèves afin de les sensibiliser aux problèmes du développement, à la citoyenneté, à la relation Grand-Lieu/Nokoué, à l'action de notre association et qu'il aboutira à la mise en place d'un système de parrainage de collégiens de Sô-AVA par des collégiens de Lamoricière afin de financer une partie du budget de fonctionnement de la cyberpirogue.

Les collèges publics de Saint Philbert, Condorcet et Julie d'Aubier n'ont pas vraiment été approchés cette année et les écoles primaires de Saint Lumine n'ont pas organisé de course solidaire.

*Notre lien avec les établissements scolaires de Grand-Lieu a été extrêmement ténu cette année.*

Enfin, nous n'avons réalisé aucune action destinée à augmenter le nombre de nos adhérents. Nous sommes très mauvais dans ce domaine pourtant il serait possible d'organiser des actions qui pourraient peut-être nous amener quelques membres.

Pendant ce temps là, à Sô-AVA, le cybercentre a continué à fonctionner. Sur une période allant du 31/08/17 au 31/08/18, 107 apprenants y ont reçu une formation. La dixième cérémonie de remise d'attestations de formation s'est déroulée le 31 août. De nombreuses personnes l'ont fréquenté pour utiliser des logiciels, pour naviguer sur internet ou pour diverses prestations.

La cyberpirogue a également rempli sa mission. La première année d'utilisation a été expérimentale puisqu'à la rentrée 2017, les collèges n'avaient pas pris en compte la cyberpirogue dans leur organisation. Dans un premier temps, 300 élèves y ont reçu une formation financée par OXFAM. Ensuite, sur le reste de l'année, jusqu'en juin, une centaine d'élèves des 5 collèges de Sô-AVA y ont été formés. La rentrée scolaire a eu lieu début octobre et a été suivie d'une réunion des directeurs des cinq collèges afin d'organiser les passages de la cyberpirogue. Sa mise en service a été différée car des inondations ont gravement perturbé le fonctionnement des établissements scolaires. La reprise

devait avoir lieu à la mi-novembre pour les collèges de Sô-AVA et de Gbessou et début décembre pour les trois autres. Fin décembre un des deux panneaux solaires a été volé. Ce vol a sérieusement perturbé la reprise de l'activité de la cyberpirogue solaire qui ne pouvait pas fonctionner avec un seul panneau.

Actuellement, la cyberpirogue est opérationnelle, théoriquement, avec ses 20 ordinateurs, utilisée au mieux, c'est à dire 5 heures par jour, 5 jours par semaine, elle peut former 500 élèves sur l'année à raison d'une heure hebdomadaire.

Au printemps 2018, France 24 a tourné un reportage sur la cyberpirogue et en ce début d'année, elle a reçu la visite du président du conseil départemental de Loire Atlantique.

Il faut noter que cette année, le cybercentre a "gagné" 1 283 000 Fcfa soit près de 2 000 € et la cyberpirogue 350 000 Fcfa soit un peu plus de 500 € ce qui est loin d'être négligeable pour le fonctionnement de ces structures.

Comme elle en a chaque année l'habitude, l'association Grand-Lieu/Nokoué a reçu, du 15 au 20 novembre Monsieur André TODJÉ, le président de Gsade-ONG son association partenaire béninoise. Au cours de cette semaine de présence, André est intervenu devant les élèves des deux écoles primaires de Saint Lumine qui ont été très intéressés par sa description de la vie sur le lac Nokoué et par ses explications sur la cyberpirogue. La classe du Jardin de Bellevue a réalisé des dessins qu'André a emportés pour qu'ils soient remis aux élèves d'une classe de Sô-AVA. L'école Sainte Marie a donné des ballons de football.

Le samedi 17 novembre, André a participé à un CA de notre association. Ce CA annuel revêt une importance particulière car c'est le moment au cours duquel nous faisons le point sur notre relation et au cours duquel nous discutons des actions et des projets que nous menons ou que nous allons mener dans l'année qui vient (voir PV du CA du 17/11/18). En soirée, il a participé à la rencontre "Regards sur l'Afrique", organisé en collaboration avec nos partenaires "Les enfants du Badiar", "Tankanto Machecoul", "Le Cinéphil" et "Echange de Coups de Pouces" et au cours de laquelle il est intervenu.

Avec André, suite à l'invitation de Madame Sallé, nous avons visité la maison du Lac.

Cette année enfin, nous avons été invité le 12 décembre au colloque organisé par l'Agence des Micro Projets à l'Agence Française de Développement. L'AMP a souhaité notre intervention car notre projet était considéré comme très innovant.

Voici donc le bilan de notre activité pour l'année 2018. Plusieurs des objectifs que nous nous étions donnés, peut-être les plus importants, ont été tenus. Certains restent à finaliser, d'autres à atteindre.

*Le rapport moral et le rapport d'activité pour l'année 2019 sont adoptés par l'assemblée générale.*

## ***2 – Perspectives proposées par le conseil d'administration pour 2019.***

En ce début d'année, afin de structurer notre action, il convient de nous donner quelques perspectives pour 2019.

Lors de son séjour en France, André est passé par Paris et a rencontré Thierry Barbaut, principal responsable de l'Agence des Micro Projets. Ensemble, ils ont parlé de la radio ToSô. André a demandé s'il était possible d'obtenir un financement pour doter la station d'une alimentation électrique à partir de panneaux solaires. Thierry Barbaut a, semble-t-il, répondu positivement. Un dossier doit donc être déposé à l'Agence des Micro Projets. Boussole de la Cité a dit qu'elle s'en chargerait. Jusqu'à présent, notre investissement est théoriquement nul mais, il me semble évident que la demande de financement ne peut venir que d'une organisation française, d'autant plus qu'il faudra déclarer des fonds propres. Il faudra donc que, d'une façon ou d'une autre, nous soyons partie prenante de ce projet. Comment ? Jusqu'où ? De quelle façon ? Je vous propose d'étudier ce sujet lors de la rubrique "Questions diverses" de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale ou, si vous préférez au cours du CA qui va suivre cette AG. Si je l'évoque maintenant, c'est que ce projet pourrait être l'un de nos axes d'action de l'année à venir.

Mise à part la propulsion électrique que, vu le coût, je vous propose de mettre en stand by pour le moment, nous pouvons considérer que la cyberpirogue est au maximum de son potentiel. Pour l'instant, concrètement, nous n'avons plus rien à faire pour elle.

La moitié des ordinateurs du cybercentre va être renouvelée les nouvelles machines sont performantes. Un problème reste à régler, celui de la connexion à internet. Quel système ? Qui finance ? Une fois ce problème réglé, normalement, dans environ deux mois, le potentiel du cybercentre aura été considérablement amélioré.

Nous savons qu'il y a 5 collèges à Sô-AVA pour un total d'environ 6 000 élèves. Ce qui donne une moyenne de 1 500 élèves par niveau. Il paraît équitable qu'au moins tous les élèves d'un niveau soient formés à l'informatique or, sur une année, la cyberpirogue solaire ne peut former que 500 élèves. Pour satisfaire le besoin, il faudrait théoriquement 3 cyberpirogues. Lors de notre CA du 17 novembre 2018, à la demande de notre partenaire, nous avons envisagé la construction d'une nouvelle cyberpirogue. Evidemment, cette deuxième cyberpirogue solaire devrait être équipée d'une motorisation électrique. Le budget sera important, 40 000 € minimum. Il semble que la réalisation de ce projet puisse être notre principal axe d'action pour les années à venir. Notre travail sera donc la recherche de cet important financement qui ne pourra être rassemblé que sur plusieurs années.

Nous avons des frais fixes. En plus des dépenses administratives : assurance, frais bancaires, communication et site internet, nous avons à financer le fonctionnement du cybercentre et celui de la cyberpirogue ainsi qu'une partie du voyage annuel d'André. Pour cela, il nous faut un minimum de 4 000 € par an. Il est impératif que nous continuions à financer le fonctionnement des équipements que nous avons mis en place à Sô-AVA. Il y a fort à parier que sans ces financements ces structures ne seraient plus entretenues et à court termes réduites à l'abandon. Le sort qu'ont subies la bibliothèque de Sô-Tchanhoué et la bibliopirogue est à ce titre édifiant. Il est très compliqué d'obtenir des subventions pour des frais de fonctionnement. Nous ne pourrions donc faire face à ces dépenses qu'en organisant des actions de solidarité avec les établissements scolaires. Dans l'année qui vient, il va nous falloir être actifs dans la recherche de contacts avec les

collèges de Grand-Lieu et même si nécessaire avec les écoles primaires. C'est indispensable pour la viabilité de notre association si nous ne voulons pas un jour être contraints d'organiser des concours de belotte ou des lotos ce qui s'accompagnerait immanquablement de mon retrait.

Au cours de cette année, comme nous en parlons depuis longtemps, il faudra impliquer davantage le territoire de Grand-Lieu dans la relation Grand-Lieu/Nokoué pour cela, il est nécessaire que nous continuions à rencontrer les municipalités de Grand-Lieu pour faire connaître cette relation et éventuellement pour obtenir des soutiens financiers.

Pour nous sentir plus soutenus dans nos actions, pour donner du crédit à nos démarches et enfin pour infuser et ancrer l'idée de Nokoué sur le territoire de Grand-Lieu, au cours de l'année qui vient, comme nous nous le disons chaque année, il serait souhaitable d'augmenter le nombre de nos adhérents. Nous pourrions contacter des associations, les associations de parents d'élèves et proposer des sortes de conférences sur le Bénin, Nokoué, Sô-AVA et sur les actions que nous menons là-bas pour l'éducation. Je pense que de cette façon, nous pourrions toucher des gens

Enfin, à plusieurs reprises, il a été souhaité, au sein de notre CA, de réaliser des échanges culturels avec Nokoué. Jusqu'à présent, hormis l'échange qui s'est déroulé lors de la journée "Regards sur l'Afrique" du 19/11/16, il n'a pas été possible malgré une discussion avec Boussole de la Cité en août 2017 d'approfondir, de renouveler ou de mettre en place ce type d'échange. Si un membre de notre conseil souhaitait pousser la relation Grand-Lieu/Nokoué dans cette direction, il serait évidemment soutenu par l'ensemble de l'association.

**Voilà donc les perspectives que se donne l'association Grand-Lieu/Nokoué pour 2019.**

**Je vous souhaite "Bon courage" et vous remercie de votre attention.**

Le président de l'association Grand-Lieu/Nokoué :

Pierre-Marie BINET

*Les perspectives proposées par le conseil d'administration pour l'année 2019 sont approuvées par l'assemblée générale.*



### 3 – Rapport financier du trésorier.

Compte de résultat 2018 au 31/12/2018

Dépenses		Recettes	
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>304,40</b>	<b>Cotisations et Dons</b>	<b>150,00</b>
Assurance	85,83	Adhésions	150,00
Frais Transferts Benin (Banque)	49,95		
Communication	138,63		
Achat présentat. Diaporama sans fil	29,99		
		<b>Opérations Solidarité</b>	<b>698,35</b>
		Bol de Riz - Coll. St-Hermeland	529,35
<b>Cooperation GSADE-ONG</b>	<b>6 820,00</b>	Reliquat Course Solid. St-Lumine	48,00
fonctionnement cyberpirogue	1500,00	Repas Solidaire - Regards s/Afrique	121,00
8 ordin.supplt+équipt.			
Cyberpirogue	5320,00		
		<b>Subventions</b>	<b>4 600,00</b>
<b>Divers Bénin</b>	<b>640,67</b>	Commune Saint-Philbert	500,00
Doc venue A. Todge (assur., timbres fisc.)	91,35	Commune Saint-Lumine Département	600,00
Participation Voyage André Todjé	500,00		3 500,00
Achat matériel emballage ordin.	49,32		
		<b>Opérations Financement</b>	<b>1 714,50</b>
		Solde C.N. Sol. Laïque (PEPA 2016)	900,00
		Solde C.N. Sol. Laïque (PEPA 2017)	814,50
<b>Total</b>	<b>7 765,07</b>	<b>Total</b>	<b>7 162,85</b>
		<b>Résultat</b>	<b>-602,22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 765,07</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 765,07</b>

REPARTITION DEPENSES	%	REPARTITION RECETTES	%
Frais de fonctionnement	3,92	Adhésions et dons	2,09
Action de coopération	87,83	Opérations de solidarité	9,75
Divers Bénin	8,25	Opérations de Financement	23,94
		Subventions	64,22

*Le rapport financier est adopté par l'assemblée générale.*

***4 – Election du tiers sortant du CA.***

Sous la responsabilité du vice-président : M. A Linard

Trois membres arrivent en fin de mandat : Mme Nadège Davy, M. Bernard Vincent , M. Arnaud De la Cotte, ils se représentent.

Mme Nadège Davy, M. Bernard Vincent , M. Arnaud De la Cotte sont réélus à l'unanimité.

***5 – Pas de questions diverses.***

***6 – Renouvellement de l'adhésion sous la responsabilité de M. B. Vincent.***

Le montant de l'adhésion est maintenu à 10 €.

**- 20 h 15, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le président déclare l'assemblée générale 2019 de l'association Grand-Lieu/Nokoué close.**